

Les infos DU DIX

Le journal municipal

UN 10^e TOUJOURS PLUS APAISÉ, DURABLE ET SOLIDAIRE

n°47 – Automne 2023

*Le Plan local d'urbanisme
bioclimatique : penser le 10^e
de demain*

P.4-6

*Zoom sur la Police
municipale et son
comité d'éthique*

P.9

*Crèches : un nouveau
mode d'attribution
des places*

P.11

SUIVEZ-NOUS SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX :



@mairie10paris



les élus *du dix*

Maire du 10^e arrondissement ALEXANDRA CORDEBARD

Adjoint-e-s à la Maire

ÉRIC ALGRAIN

Premier Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan Climat - Énergie

PAULINE JOUBERT

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à l'Aménagement de l'espace public et à la coordination des travaux. Référente du quartier Saint-Vincent de Paul / Lariboisière

ÉLIE JOUSSELLIN

Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la Lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant - Correspondant défense. Référent du quartier Château d'Eau / Lancy

SYLVIE SCHERER

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée aux Affaires sociales, aux Solidarités, à la Lutte contre les inégalités et contre l'exclusion

RAPHAËL BONNIER

Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à la Participation citoyenne, au Débat public, à la Vie associative et au Budget Participatif. Référent du quartier Louis Blanc / Aqueduc

AWA DIABY

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la Petite Enfance, à la Protection de l'enfance et aux Familles. Référente du quartier Saint-Louis / Faubourg du Temple

THOMAS WATANABE -VERMOREL

Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Handicap, à l'Accessibilité universelle, aux Cultures technique, scientifique et populaire, au Conservatoire du livre et à l'Alimentation durable. Référent du quartier Grange-aux-Belles / Terrage

ISABELLE DUMOULIN

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la Jeunesse, aux Seniors et à la Solidarité entre les générations. Référente du quartier Saint-Denis / Paradis

Conseiller-ère-s de Paris

RÉMI FÉRAUD

Conseiller de Paris,
Sénateur de Paris

LAURENCE PATRICE

Adjointe à la Maire de Paris, déléguée dans le 10^e à la Culture et au Patrimoine

SYLVAIN RAIFAUD

Conseiller de Paris, délégué dans le 10^e aux Espaces Verts, à la Végétalisation, à la Biodiversité et à la Condition animale

PAUL SIMONDON

Adjoint à la Maire de Paris délégué dans le 10^e à l'Urbanisme

LÉA VASA

Conseillère de Paris, déléguée dans le 10^e à la Propreté, à la Stratégie zéro déchet et à l'Économie circulaire

DOMINIQUE VERSINI

Adjointe à la Maire de Paris déléguée dans le 10^e à la Santé, aux Relations avec les hôpitaux publics, à la Réduction des risques et à la Santé environnementale

Conseiller-ère-s d'arrondissement

KIM CHIUSANO

Conseillère d'arrondissement, déléguée à l'Égalité Femmes/Hommes, à la Lutte contre les discriminations et à l'Intégration

ULF CLERWALL

Conseiller d'arrondissement délégué à l'Économie Sociale et Solidaire, à l'Emploi et à l'Insertion. Référent Europe

DAVID DELPLANQUE

Conseiller d'arrondissement, délégué au Commerce, à l'Artisanat, au Développement économique et au Tourisme

PHILIPPE GUTTERMANN

Conseiller d'arrondissement délégué au Sport, aux Jeux olympiques et paralympiques 2024 et à l'Éducation populaire

PHILOMÈNE JUILLET

Conseillère d'arrondissement, déléguée à la Prévention, à la Sécurité, à la Police municipale et à la Vie nocturne

BERTIL FORT

Conseiller d'arrondissement



agenda *du dix*

Du jeudi 7 au
mardi 26 septembre

Vote des projets déposés
au Budget participatif

Dimanche 10 septembre

Forum des associations du 10^e

Jardin Villemin et quai de Valmy,
de 11h à 18h

Samedi 16 et
dimanche 17 septembre

Journées du Matrimoine
et du Patrimoine

Samedi 23 et
dimanche 24 septembre

Fête des jardins

Jardin Villemin, de 14h à 19h

Jeudi 28 septembre

Lancement de l'édition 2023

des Rencontres
photographiques du 10^e

Du samedi 30 septembre
au samedi 7 octobre

Semaine bleue : une semaine
pour célébrer nos aîné-e-s

Samedi 7 octobre

Belleville durable et solidaire

De 11h à 19h sur le terre-plein
du marché boulevard de Belleville

Du samedi 7 au
dimanche 15 octobre

La Fête de la science du 10^e

vos services *en mairie*

www.mairie10.paris.fr

72 rue du faubourg Saint-Martin
75010 Paris

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Accueil nocturne le jeudi jusqu'à 19h30

Le samedi de 9h à 12h30

(État civil uniquement)



Accès Personnes à
Mobilité Réduite : rue Hittorf

Contacteur la Maire

Tél. : 01 53 72 10 00

Courriel : mairie10@paris.fr

Accueil - informations

Rez-de-chaussée, côté escalier B

Tél. : 01 53 72 10 10

Bureau des Affaires générales et des Élections

1^{er} étage, escalier B

Tél. : 01 53 72 10 10

Antenne logement

Espace Hittorf,

Rez-de-chaussée, côté escalier B

Tél. : 39 75

État civil

Espace Hittorf, rez-de-chaussée, côté
escalier B

Tél. : 01 53 72 10 10

Titres d'identité

1 rue Hittorf

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

(se déplacer avant 16h)



La prise de rendez-vous
en ligne est obligatoire
pour les CNI et les passeports,
à l'adresse suivante :
teleservices.paris.fr/rdvtitres.
Une question ? Composez le 39 75.

Caisse des Écoles

3^e étage, escalier A

Tél. : 01 42 08 32 85

Courriel : cde10@cde10.fr

Lundi, mercredi et jeudi : 8h30 à 18h

Vendredi : 8h30 à 12h.

paris
info Le 3975
Paris.fr

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe

Les *infos* DU DIX

n°47 - Automne 2023

Direction de la publication : Alexandra Cordebard
Rédaction en chef : Noé Distel
Rédaction : Carol Menville
Crédits photographiques : Pauline Butiaux, Mathieu Delmestre, Ana Le Jeune, Carol Menville, Catherine Moreau et Antoine Muller (Mairie du 10^e), Guillaume Bontemps, Joséphine Brueder, Henri Garat, Jean-Baptiste Gurliat et Solal de La Grandville (Ville de Paris), Laurent Desmoulin (AP-HP), Baptiste Pelletier et Laurine Beauchamp (Direction de la police municipale et de la prévention), Noémie Coissac et Hans Lucas (La Cour des miracles).
Réalisation : agence-bolivie.fr
Gestionnaire d'impression : Paragon Distribution
Proximes : Journal municipal imprimé à 50 000 exemplaires sur papier PEFC.



Retrouvez ce journal sur le site
de la Mairie du 10^e, en version
consultable et téléchargeable :
www.mairie10.paris.fr

l'édito de la maire



ALEXANDRA CORDEBARD

Maire du 10^e
arrondissement

 alexandra.cordebard

 @ACORDEBARD

 @alexandracordebard

Chères habitantes, chers habitants du 10^e,

Comme chaque année, l'été a été festif et solidaire dans notre arrondissement. Grâce à l'engagement des associations, de nombreuses activités gratuites ont été proposées pour permettre aux familles, aux jeunes et aux plus vulnérables de souffler un peu, d'accéder librement à la culture et aux loisirs.

Et comme chaque année, nous avons profité de ce répit estival pour donner un coup d'accélérateur aux nombreux chantiers en cours qui dessinent le visage du 10^e de demain. Réfections de chaussées et de pieds d'arbres, créations de jardinières et de murs végétalisés, aménagement de nouvelles pistes cyclables : tous ces projets visent à faire du 10^e un arrondissement plus apaisé, plus harmonieux et plus durable, adapté aux enjeux climatiques du XXI^e siècle.

D'autres travaux d'envergure seront lancés prochainement, avant et après les Jeux olympiques et paralympiques. Je pense notamment au grand projet de réaménagement des abords de la Gare du Nord, au projet de forêt urbaine place du Colonel-Fabien et, bien sûr, au réaménagement du canal Saint-Martin qui fait actuellement l'objet d'une grande concertation publique et s'inscrit pleinement dans le Plan local d'urbanisme bioclimatique voulu par la Maire de Paris, Anne Hidalgo, et adopté en juin dernier par le Conseil de Paris.

Il s'agit là d'un vote historique qui va permettre à la Ville d'accélérer sa mutation, une révolution à la fois sociale, durable et urbanistique dans laquelle le 10^e arrondissement est engagé depuis 2020.

En cette période de rentrée scolaire, j'ai évidemment une pensée particulière pour tous les petits Parisiens et Parisiennes qui reprennent le chemin de l'école dans notre arrondissement. Car ce 10^e de demain que nous bâtissons ensemble sera aussi, et surtout, le leur. Fidèles à nos engagements, nous mettons tout en œuvre pour en faire un arrondissement plus solidaire, plus inclusif, plus résilient et aussi plus sécurisé, où le vivre-ensemble est une réalité concrète. Mon équipe et moi-même sommes au travail et restons à votre écoute, sur le terrain, pour échanger et unir nos énergies afin d'atteindre cet objectif partagé.

Très belle rentrée à toutes et tous,

Fidèlement, 

Alexandra Cordebard

Dans ce numéro

**P. 4 / DOSSIER : LE NOUVEAU
PLAN LOCAL D'URBANISME
BIOCLIMATIQUE**

p. 7 / Le canal Saint-Martin
de demain

P. 8 / PARTICIPATION CITOYENNE

Tous aux urnes pour un 10^e
qui vous ressemble !

P. 9 / SÉCURITÉ

Le nouveau Contrat de prévention
et de sécurité du 10^e

P. 10 / ESPACE PUBLIC

Zoom sur le réaménagement
de la rue du Faubourg-du-Temple

P. 11 / ENFANCE & ÉDUCATION

Tous à la cantine !

P. 12 / CULTURE & LOISIRS

Les 5 temps forts de l'automne
à ne pas manquer

P. 13 / ÇA S'EST PASSÉ À LA MAIRIE

Retour en images sur le Mois des fiertés

P. 14 / TRIBUNES

P. 16 / HISTOIRE ET VIES

Balzac et le faubourg Saint-Denis

LE NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME BIOCLIMATIQUE

Pour que Paris reste vivable et respirable, la Ville se dote d'un nouvel outil. Présentation du PLU bioclimatique et de son application concrète dans l'arrondissement, parce que le 10^e de demain se dessine aujourd'hui.

Conformément à leurs engagements de mandature, la Ville de Paris et l'équipe municipale du 10^e multiplient les actions pour lutter contre l'accélération du réchauffement climatique et résoudre la crise du logement. Dans cet objectif, le Plan local d'urbanisme (PLU) bioclimatique, voté à la majorité absolue par le Conseil d'arrondissement du 10^e et arrêté par le Conseil de Paris du 5 juin 2023, va permettre à la Ville d'accélérer sa révolution urbaine en ancrant dans le droit les innovations engagées depuis près de 10 ans autour de trois axes principaux : végétalisation, logement et proximité.

Fruit de trois années de travail et de concertation auprès de milliers de Parisiennes et de Parisiens, ce PLU bioclimatique confirme le rôle moteur joué par Paris dans le développement d'un urbanisme protecteur, écologique et innovant. Il fera l'objet d'une vaste enquête publique en 2024 afin que tous les Parisiens et toutes les Parisiennes puissent formuler leurs observations sur ce texte. Vous pourrez y participer en ligne, sur le site decider.paris.fr, ainsi qu'en Mairie du 10^e où des registres seront mis à votre disposition à cette fin.

À quoi ressemblera donc cette capitale de demain ? Tour d'horizon.



La nature au cœur de la ville

Il s'agit avant tout de faire de Paris une ville plus sobre, plus verte et plus respectueuse de l'environnement et de la santé, en sanctuarisant les espaces verts afin de préserver la biodiversité. La végétalisation est primordiale pour le 10^e, historiquement dense et disposant de peu de parcs et jardins. Plusieurs projets ont déjà vu le jour ces dernières années pour aller dans ce sens, tels que la végétalisation des rues Saint-Vincent-de-Paul et Guy-Patin. **Au total, depuis 2020, plus de 143 arbres ont été plantés dans l'arrondissement ! Ont également été créés 3 radeaux végétalisés, 35 îlots de fraîcheur et 5 « cours Oasis » dans les écoles.**



D'autres projets seront prochainement réalisés, dont le réaménagement de la place du Colonel-Fabien, qui va se métamorphoser en forêt urbaine avec près de 2 000 m² de végétalisation en pleine terre (sous réserve des études techniques complémentaires à venir), la création de deux parcs rue du Buisson-Saint-Louis et rue de Sambre-et-Meuse avec l'extension du jardin du Chalet d'ici l'automne 2025, ou encore le réaménagement du canal Saint-Martin (voir p. 7).



Priorité logement

En parallèle, la Ville accélère le développement de logements sociaux afin de lutter contre la logique spéculative des marchés immobiliers et permettre à toutes et tous de se loger en favorisant le dynamisme des quartiers et la mixité sociale. **Dans notre arrondissement, le nombre de logements sociaux a déjà été multiplié par deux en moins de 20 ans, et depuis le début de la mandature nous en avons créé plus de 660. Dernière inauguration en date : celle, en avril dernier, de nouveaux logements sociaux rue Robert Blache et cité d'Hauteville, où 23 familles du 10^e ont pu s'installer.**

L'objectif est d'atteindre 40 % de logements publics à Paris à horizon 2035. À cette fin, 1 000 emplacements seront réservés au logement social grâce au PLU bioclimatique, dont des centaines d'immeubles de bureaux.

infos+ Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site de la Foncière de la Ville de Paris à l'adresse suivante : fonciere-ville-paris.fr

Dans ce Paris de demain, la réhabilitation va devenir la norme (et la démolition l'exception), avec des aides au financement pour la rénovation thermique et la végétalisation des copropriétés. En ce qui concerne les nouveaux programmes de logements, la part du béton y sera réduite, et la priorité donnée aux matériaux et procédés de construction présentant un moindre impact carbone, afin que chaque Parisienne et chaque Parisien puisse disposer d'un logement décent et adapté aux évolutions climatiques de la capitale.



Un 10^e au plus près de ses habitants

Ce Paris de demain ne peut s'envisager sans la présence des commerces culturels et de bouche, qu'il nous faut préserver pour sauvegarder une économie de proximité. Cette « ville du quart d'heure » que va favoriser le PLU bioclimatique, avec l'objectif de permettre à tous les habitants de trouver à moins de quinze minutes à pied tout ce qui est essentiel à la vie quotidienne, doit aussi garantir la présence des équipements et des services publics au plus près des Parisiennes et des Parisiens, à commencer par les équipements de santé.

C'est précisément pour préserver la proximité que la majorité municipale du 10^e s'est engagée dans la défense du quartier Sainte-Marthe et la lutte contre la mono-activité dont souffre notamment le quartier Strasbourg/Château d'Eau. L'objectif est de revitaliser les commerces de notre arrondissement tout en favorisant un quotidien plus apaisé, et aussi plus respirable, ce



que va permettre la multiplication des projets de piétonnisation, de rues aux enfants et de vélorues (voir p. 10). Au cœur de ce 10^e de demain : l'emblématique canal Saint-Martin, véritable poumon vert de l'arrondissement, dont le réaménagement fait actuellement l'objet d'une vaste concertation avec les habitantes et les habitants.

Le canal Saint-Martin de demain

S'intégrant au cœur d'un vaste projet couvrant trois arrondissements, ce sont près de 4 kilomètres de promenade qui seront réaménagés de part et d'autre du canal Saint-Martin d'ici 2026 afin d'apaiser cet espace de déambulation, de rencontre et de respiration.

Les habitantes et les habitants du 10^e sont évidemment au cœur du projet. Lancée le 15 mai à l'occasion d'une réunion publique au Point Éphémère, la concertation autour du « canal Saint-Martin de demain » prévoit un grand nombre d'événements participatifs afin d'esquisser collectivement notre canal idéal. Les premières marches exploratoires, en mai et juin derniers, ont remporté un vif succès. Et les jeunes, bien entendu, ont aussi leur mot à dire, car ce canal de demain sera avant tout le leur. Plusieurs ateliers ont déjà été organisés avec des collégiens et des lycéens, qui ne manquent pas de bonnes idées !

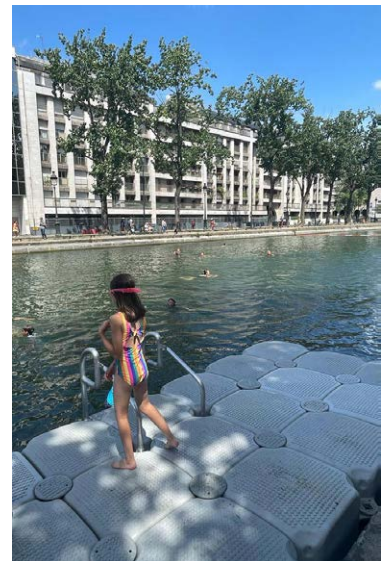
Les enjeux de ce réaménagement ? Diminuer la circulation automobile, clarifier le partage de l'espace public entre cyclistes et piétons pour une meilleure cohabitation, mettre en valeur le patrimoine historique que constitue cet ouvrage d'art classé, et favoriser le retour de la nature en protégeant la biodiversité.



Esquisse de projet en cours d'étude (illustration non contractuelle)

De nouveaux espaces végétalisés seront ainsi installés tout au long du canal afin de créer des îlots de fraîcheur, et le jardin Villemin sera plus largement ouvert sur l'eau. Le but étant que chacune et chacun puisse trouver sa place et profiter pleinement du lieu selon ses envies et ses activités, il est aussi prévu d'aménager quelque 9 400 m² d'espaces piétons supplémentaires, notamment en agrandissant les trottoirs, ainsi que 3,4 kilomètres de pistes cyclables bidirectionnelles réparties sur les deux quais.

Enfin, pour mettre à profit les spécificités de ce lieu si singulier en plein cœur de la capitale et de l'arrondissement, le projet prévoit d'aménager de manière pérenne une partie du canal pour la baignade en cas de canicule, étendant le dispositif existant depuis plusieurs années qui permet aux habitantes et habitants de piquer une tête dans le bassin des Récollets durant les week-ends d'été.

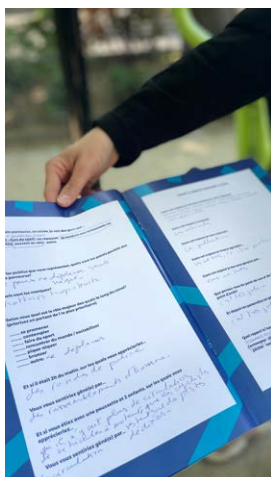


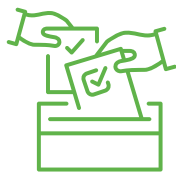
Vous aussi, vous souhaitez partager vos idées et vos envies pour le canal Saint-Martin de demain ?

La concertation reprendra à l'automne à partir du 21 septembre, avec un premier atelier autour de la thématique « Faire du sport au bord du canal Saint-Martin ».

Pour permettre la participation du plus grand nombre, une consultation complémentaire autour des usages du canal Saint-Martin sera lancée en ligne à l'automne et accessible sur le site decider.paris.fr

infos+ Pour tout savoir sur le détail des prochaines dates et consulter les comptes rendus des précédents événements, rendez-vous sur le site mairie10.paris.fr

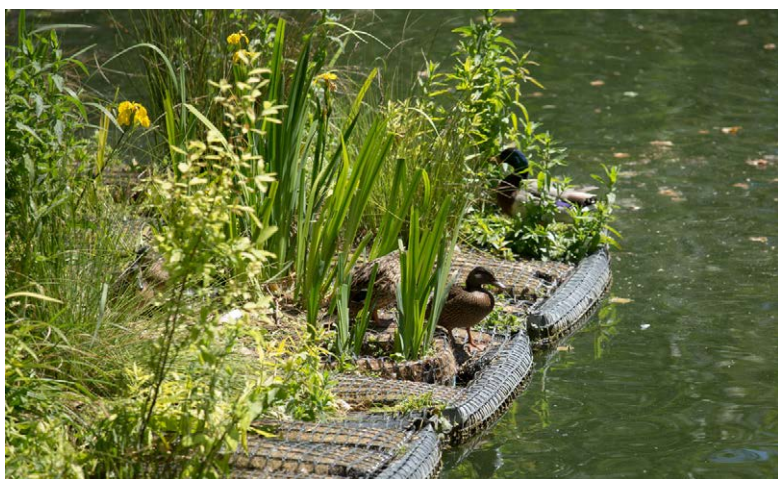




Budget participatif : tous aux urnes pour un 10^e qui vous ressemble !

Grâce au Budget participatif, chacun peut voir ses idées prendre vie à Paris, la Ville consacrant 25 % de son budget d'investissement à la réalisation de VOS projets. Depuis 2014, de nombreuses réalisations ont ainsi métamorphosé divers quartiers de la capitale. Solidarité, éducation, patrimoine, environnement, sport : les thématiques sont multiples et contribuent à dessiner une ville où le lien social et le vivre-ensemble sont des réalités concrètes.

Dans le 10^e, le Budget participatif d'arrondissement a déjà permis de réaliser 22 projets, dont la colorisation des pistes cyclables du boulevard de Magenta, l'installation de radeaux végétalisés sur le canal Saint-Martin, la création du jardin partagé Louis Blanc ou encore la rénovation du square Alban Satragne.



La Mairie du 10^e a accompagné tout particulièrement deux groupes d'élèves (lycée Colbert et collège Louise Michel), via le Budget participatif jeunesse qui permet de faire émerger des projets élaborés par et pour les jeunes.



De novembre 2022 à janvier 2023, ces collégiens et lycéens se sont réunis afin d'échanger sur leurs besoins, d'identifier des thématiques prioritaires et d'examiner la faisabilité de leurs projets en rencontrant des acteurs de terrain. Leur engagement en faveur de la solidarité et de l'amélioration de notre cadre de vie a permis d'aboutir à deux projets ambitieux pour l'arrondissement, lesquels visent respectivement à faciliter la pratique du sport des jeunes en errance et à mettre en valeur l'espace autour du lycée Colbert.

Les votes du Budget participatif seront ouverts du 7 au 26 septembre 2023, alors à vous de jouer : le 10^e de demain est entre vos mains !

Pour en savoir plus, rendez-vous le 10 septembre au Forum des associations (voir p. 12) sur le stand de la Mairie du 10^e, ainsi que sur le site decider.paris.fr !

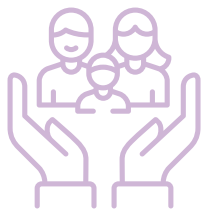
infos+ La liste des urnes installées à travers l'arrondissement durant tout le mois de septembre est à retrouver sur mairie10.paris.fr



Sont actuellement en cours de réalisation l'extension du jardin du Chalet, la végétalisation des murs d'établissements scolaires du 10^e et l'installation de 15 boîtes à livres dans tout l'arrondissement.

Et vous êtes de plus en plus nombreux à vous mobiliser ! Plus de 215 000 Parisiennes et Parisiens ont participé au vote du Budget participatif 2022, dont 6 473 dans le 10^e, un nombre en hausse de 62 % par rapport à 2021.

Pour cette nouvelle édition, 45 idées ont été déposées et, au terme d'un important travail d'instruction mené par les porteurs de projet et les services de la Ville, **18 d'entre elles ont été retenues. Elles incluent la création d'un centre de santé de proximité à Belleville, la végétalisation de toits d'école, la piétonisation du bas de la rue du Faubourg Saint-Denis ou encore l'installation de nouveaux arceaux pour les vélos.**



PRIORITÉ PRÉVENTION ET SÉCURITÉ POUR TOUS

Le 22 mai dernier a été signé le nouveau Contrat de Prévention et de Sécurité du 10^e. Présentation des grandes lignes d'actions pour une réponse collective plus efficace et adaptée aux enjeux de notre arrondissement.

Pour répondre au mieux aux réalités du territoire, une refonte partenariale du Contrat de Prévention et de Sécurité du 10^e, qui datait de 2017, a été lancée il y a près d'un an pour le rendre plus opérationnel.

Trois principaux axes d'actions ont été repensés : prévention renforcée auprès des jeunes, notamment en termes de décrochage scolaire et de rixes ; accompagnement et protection des personnes en situation de vulnérabilité (femmes et personnes LGBTQ+ encore trop souvent victimes de violences, seniors, personnes en errance) ; et bien sûr amélioration de la tranquillité publique (promotion



d'une vie festive respectueuse de tous, lutte renforcée contre les infractions au Code de la route, les ventes à la sauvette et la consommation d'alcool dans l'espace public...).

info+ Le nouveau Contrat de Prévention et de Sécurité du 10^e est disponible sur mairie10.paris.fr

Ce nouveau contrat, par les actions concrètes qu'il permettra de mettre en œuvre au cours des quatre prochaines années, contribuera ainsi à ce que chacun et chacune vive mieux dans le 10^e.

Zoom sur la Police municipale et son comité d'éthique

Les quelque 120 agents de la Police municipale du 10^e, déployés dans l'ensemble de l'arrondissement depuis janvier 2022, vous sont désormais familiers : mobilisés au quotidien, ils ont pour mission première d'assurer la prévention, le dialogue et la médiation, notamment auprès des jeunes et des personnes vulnérables. Leur rôle consiste aussi à sécuriser nos rues et nos jardins et à lutter contre toutes les formes d'incivilités. En un an, 6 000 amendes ont ainsi été dressées dans le 10^e pour dépôts d'ordures, ventes à la sauvette ou nuisances sonores... et plus de 70 000 pour infractions routières et stationnements gênants ! Cette police d'ultraproximité, qui vise à répondre aux problématiques spécifiques de notre arrondissement et aux besoins des habitants, contribue ainsi jour après jour à défendre pour chacune et chacun un environnement sécurisé et apaisé. Elle œuvre en coopération étroite avec la Police nationale, qui dispose de compétences élargies, notamment en matière de lutte contre la délinquance et les trafics.



Le saviez-vous ?

Il existe à Paris un comité d'éthique de la Police municipale, chargé de veiller au respect des règles de déontologie. Présidée par Jacques Toubon, cette instance indépendante a transmis en juin dernier son premier rapport d'activité. En 2022, elle a été destinataire de 56 signalements et a adressé à la Ville plusieurs avis, notamment au sujet de l'identification des agents.

Afin de contribuer à l'exemplarité de notre Police municipale, chaque Parisien et Parisienne a la possibilité de signaler un manquement supposé d'un ou plusieurs agents auprès du comité d'éthique. Pour ce faire, il suffit de lui écrire, par courriel à pmp-ethique@paris.fr ou par courrier postal à l'adresse suivante : Comité d'éthique de la Police municipale, bureau 145, 1 place Baudoyer, 75004 Paris.



Rue du Faubourg-du-Temple : c'est quoi ce chantier ?

La rue du Faubourg-du-Temple, située à la frontière des 10^e et 11^e arrondissements, est une artère très fréquentée qui a connu plusieurs chantiers ces dernières années, à commencer par les importants travaux menés par la RATP pour prolonger la ligne 11 du métro.

Afin de réduire les congestions, la pollution et les nuisances sonores, les équipes municipales ont étudié un projet de réaménagement de cette rue, entre l'avenue Parmentier et le quai de Jemmapes, dans le prolongement des travaux déjà réalisés entre la place de la République et le quai de Valmy.

Les enjeux ? Améliorer et sécuriser les déplacements des piétons et des personnes à mobilité réduite, tout en apaisant les circulations motorisées grâce à l'aménagement d'une vélorue bidirectionnelle.

Résultat : moins de bruit, moins de pollution, et plus de confort pour tous.

Coup d'envoi des travaux en octobre 2023 !

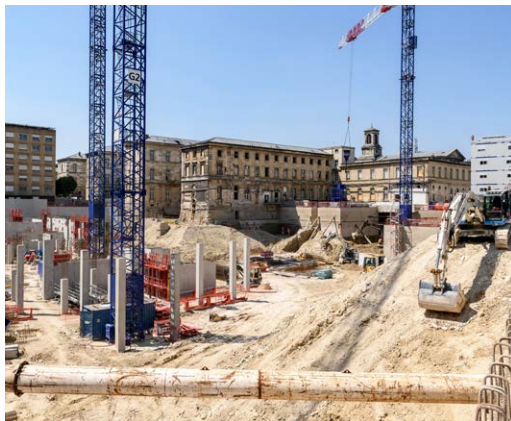
Une vélorue, késako ?

- Des trottoirs confortables pour les piétons
- Des marquages au sol pour inciter les vélos à circuler au centre de la chaussée
- Une largeur adaptée pour permettre aux véhicules motorisés de dépasser les cyclistes
- Un sens unique pour les véhicules motorisés et un double sens pour les vélos
- Une circulation apaisée, limitée à 30 km/h pour les véhicules motorisés et réservée au trafic local
- Un trottoir traversant et une signalisation renforcée

L'hôpital Lariboisière de demain

Ça avance bien ! Conformément au calendrier prévisionnel, le terrassement et les fondations du Nouveau Lariboisière sont à ce jour terminés à près de 80 %. Une bonne nouvelle, qui signifie aussi que les travaux les plus bruyants du chantier touchent à leur terme. Au total, ce sont pas moins de 100 000 m³ de terres qui auront été évacués. Les travaux de gros œuvre se poursuivront jusqu'en novembre 2024, pour une livraison définitive prévue au printemps 2026.

infos+ Pour tout savoir sur le Nouveau Lariboisière, rendez-vous sur hopital-nouveau-lariboisiere.aphp.fr



N'OUBLIONS PAS LE CODE !

Voté le 6 juillet par le Conseil de Paris, le nouveau Code de la rue vise à repenser et clarifier les règles de partage de l'espace public en protégeant en priorité les piétons, qui sont les plus vulnérables.

La marche représente 66 % des trajets dans la capitale, et l'essor des mobilités douces (vélos, trottinettes...) a créé ces dernières années des tensions entre les usagers de l'espace public. L'objectif de ce Code de la rue, qui vient compléter le Code de la route pour répondre à une demande forte des habitant·e·s, est de sensibiliser tous les publics, de former, de prévenir et, au besoin, de sanctionner, en s'appuyant sur la montée en puissance de la Police municipale.

Comment ? Au travers du rappel de 12 règles essentielles dont l'interdiction de rouler sur les trottoirs et de klaxonner sauf en cas de danger immédiat, ou la nécessité de porter attention aux personnes les plus vulnérables. En parallèle, la Ville va poursuivre ses nombreux travaux d'aménagement (rues aux écoles, marquages au sol, trottoirs élargis...) afin que toutes et tous puissent profiter de l'espace public sereinement.

Ensemble, luttons contre les incivilités et réapprenons à partager harmonieusement l'espace public.

infos+ Pour en savoir plus : paris.fr/codedelarue



Tous à la cantine !

C'est la rentrée, et la Caisse des écoles, qui a assuré tout l'été les repas des centres de loisirs, est prête à rassasier les petits Parisiens et Parisiennes qui ont repris le chemin des écoles et collèges publics du 10^e.

Présidée par la Maire Alexandra Cordebard, la Caisse des écoles assure quotidiennement la préparation de 6 200 repas et intègre désormais le collège de la Grange-aux-Belles, qui disposait jusqu'ici d'une cuisine autonome.

Élaborant ses menus avec l'aide d'un diététicien, elle veille à garantir leur équilibre et leur durabilité : chaque repas tient compte de la saisonnalité des produits, et

la part de l'alimentation bio et durable est passée de 13 % en 2014 à 82 % en 2023, sans coût supplémentaire pour les familles, contribuant au bien-être de nos enfants ET de la planète ! C'est aussi dans ce but que, deux fois par semaine, les menus proposés sont végétariens.

Engagée dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des déchets, la Caisse des écoles participe ainsi à l'éducation de nos enfants en les sensibilisant aux enjeux environnementaux. Cet engagement a été récompensé en juin dans le cadre du festival du Mieux Manger : la Caisse des écoles du 10^e a en effet rem-



porté le premier concours de desserts et décroché deux mentions Coup de cœur. Bravo aux équipes !

infos+ Vous avez oublié de (ré)inscrire votre enfant à la cantine ou d'actualiser votre tarif ? Rendez-vous sur cde10.fr

Du nouveau dans les crèches

Cette rentrée 2023 voit, dans le 10^e, la mise en place d'un nouveau mode d'attribution des places en crèche, plus lisible et transparent, qui s'appuie sur un système de cotation.

Chaque enfant se verra désormais attribuer un nombre de points en fonction de sa situation et de celle de sa famille, selon une liste de critères permettant de définir objectivement un ordre de priorité. En fonction des places disponibles dans chaque établissement public de l'arrondissement, l'attribution se fera sur la seule base de la cotation des dossiers, qui repose sur trois catégories de critères : situation professionnelle des parents, tranche de revenus de la famille, et situation sociale et familiale.

Ce nouveau système permettra une meilleure prise en compte des situations propres à chaque famille, ainsi qu'une amélioration de l'information transmise aux parents, et protégera le nécessaire équilibre social de nos crèches.



Comme chaque année, les nouvelles éditions des guides de rentrée vous attendent à la Mairie du 10^e ainsi que dans les crèches et les écoles de vos enfants !
infos+ Retrouvez-les en version numérique sur mairie10.paris.fr

LA MISSION DROITS DE L'ENFANT



Créée en août 2020, la Mission Droits de l'enfant a aujourd'hui son siège dans le 10^e, dans l'ancienne école Paradis, et peut être sollicitée aussi bien par les acteurs institutionnels que par les familles. Les volontaires en service civique qui la composent sillonnent chaque jour la capitale pour sensibiliser garçons et filles à travers des ateliers ludiques et interactifs.

Son rôle ? Défendre et promouvoir les droits de tous les enfants parisiens, qui

leur sont garantis par la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989. Elle travaille aussi à développer la participation des plus jeunes en organisant des consultations leur permettant de peser sur les politiques publiques qui leur sont destinées. La première de ces consultations, à laquelle ont participé plus de 170 petits Parisiens et Parisiennes, s'est concrétisée par la signature, le 20 novembre 2020, de la Charte parisienne des droits de l'enfant. Celle-ci a donné naissance au Plan parisien de lutte contre les violences faites aux enfants, dont la Mission Droits de l'enfant est un acteur majeur.

Voté à l'unanimité au Conseil de Paris en juin 2021, ce Plan a pour objectif de lutter contre les violences sous toutes leurs formes, commises par des adultes ou des enfants et ce, quel que soit le lieu. C'est également une ressource mobilisable dans le cadre du programme pHARe, mis en place à compter de cette rentrée pour prévenir le harcèlement dans les écoles, collèges et lycées. On estime aujourd'hui qu'un enfant sur dix est victime de harcèlement scolaire.

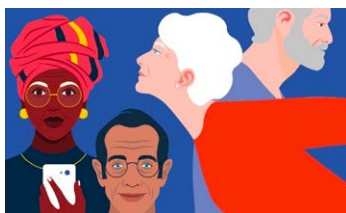
infos+ Pour en savoir plus sur les missions et les interventions des volontaires des Droits de l'enfant : missiondroitsdelenfant@paris.fr

Les 5 temps forts de l'automne à ne pas manquer

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme chaque année à la rentrée, c'est l'événement incontournable de la vie associative et locale du 10^e, organisé autour de six villages thématiques (culture et loisirs, engagement, solidarité et citoyenneté, environnement et climat, espace jeunes, interculturel, et sports). L'occasion de rencontrer et d'échanger avec les acteurs engagés au quotidien dans la vie de notre arrondissement !

Rendez-vous dimanche 10 septembre, de 11h à 18h, au jardin Villemin et le long du quai de Valmy.



fanée, organisée au Pari's des faubourgs, et le désormais traditionnel Bal des seniors, qui aura lieu le 6 octobre dans la Salle des mariages de la Mairie. Cette semaine festive et solidaire se conclura par une balade ponctuée de danses avec la compagnie Keatbeck. Si certains événements sont réservés aux seniors, d'autres sont ouverts à toutes et tous, de 7 à 97 ans (voire plus !), et bien sûr c'est totalement gratuit. Qui a dit qu'être vieux c'était ennuyeux ?

Rendez-vous du 30 septembre au 7 octobre, à la Mairie du 10^e et dans tout l'arrondissement.



LES RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES DU 10^e

La célèbre biennale est de retour pour sa 10^e édition ! Jardin Villemin, pont Saint-Ange, médiathèque Françoise Sagan : la photographie contemporaine sera à l'honneur pendant quatre semaines à travers tous les lieux emblématiques de l'arrondissement, à commencer par la Mairie, qui exposera les huit projets lauréats.

Pour découvrir la programmation complète : rencontresphotoparis10.fr

Rendez-vous du 28 septembre au 28 octobre

LA SEMAINE BLEUE

La Semaine bleue est de retour pour tordre le cou aux idées reçues sur le vieillissement ! Au programme, 9 jours de balades guidées ou dansantes, tables rondes, projections et ateliers.

Parmi les temps forts de cette nouvelle édition, citons la conférence gesticulée *Ridée mais pas*



LA FÊTE DE LA SCIENCE

Le 10^e célèbre les sciences pour sensibiliser le grand public et contribuer au rayonnement scientifique. Une semaine d'ateliers, conférences et projections, qui aborderont cette année le lien entre sport, eau et sciences.

Rendez-vous du 7 au 15 octobre

BELLEVILLE DURABLE ET SOLIDAIRE

Le temps d'une journée, Belleville se transforme en éco-village grandeur nature proposant des ateliers Do It Yourself, des performances artistiques et un marché anti-gaspi, avec le concours des actrices et acteurs de terrain qui font bouger les lignes au quotidien.

Rendez-vous le 7 octobre de 11h à 19h sur le terre-plein du marché boulevard de Belleville.

Le programme complet de tous ces événements est à retrouver sur le site mairie10.paris.fr

Ça s'est passé à la *Mairie*



**Fier·e·s et
solidaires !**

Le 17 mai, à l'occasion de la Journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie, et alors que la culture drag est encore trop souvent moquée, voire censurée, la Mairie du 10^e s'est affirmée comme lieu refuge pour cette communauté en accueillant le drag show Les Nuits magiques, organisé avec le collectif La Cour des miracles au profit du Planning familial.

La magie était bien au rendez-vous, avec un public venu nombreux pour y assister et découvrir l'exposition photographique inaugurée le soir même. Celle-ci s'est prolongée tout le mois de juin dans les coursives de la mairie pour célébrer le milieu de la vie nocturne queer.

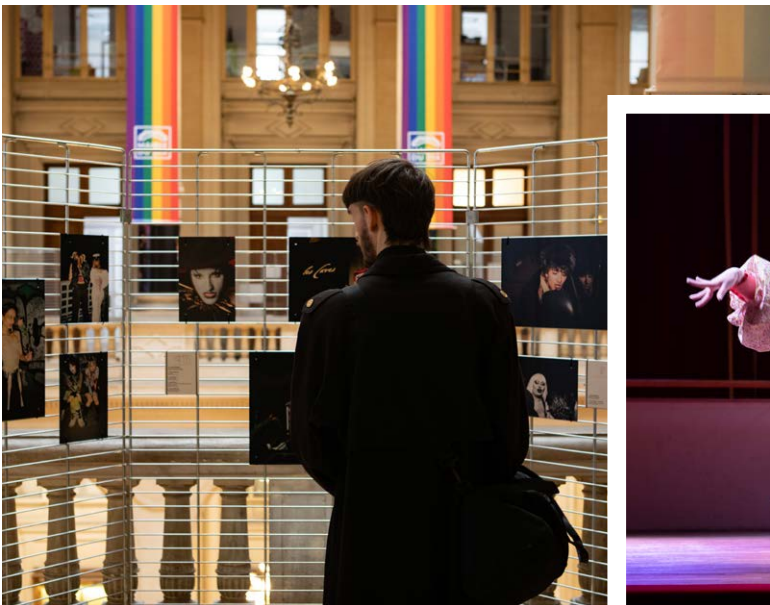
Parce que les auteurs, et encore plus les autrices, de la communauté LGBTQIA+ sont souvent invisibilisé·e·s, la Mairie du 10^e a ensuite accueilli une soirée-hommage à Monique Wittig, écrivaine et militante féministe lesbienne, avec une représentation de lecture-mise en espace par la compagnie Le Cheval à bascule, dans une mise en scène signée Floriane Comméléran de son premier roman *L'Opoponax*, écrit en 1964.

Enfin, pour clôturer ce mois festif, combatif et engagé, la Mairie du 10^e s'est associée une nouvelle fois avec Jerk Off, festival inclusif célébrant la scène queer, et a accueilli en Salle des fêtes une table ronde autour de la dimension politique de la fête au sein des communautés LGBTQIA+, de Stonewall à nos jours.



*Engagée dans la lutte contre les LGBTQIA+phobies et la promotion d'un 10^e toujours plus solidaire et inclusif, la Mairie du 10^e a souhaité des actes forts pour célébrer les 10 ans du mariage pour tous et le Mois des Fiertés.
Retour en images !*

**Merci à vous d'avoir été si
nombreu·ses·x au rendez-vous !**





Tribunes *politiques*

Groupe « Paris en Commun - Socialiste, écologiste et progressiste »

Code de la rue : priorité piétons !

Dans une ville aussi dense que Paris, en particulier dans le 10^e arrondissement, le partage de l'espace public, des rues, des trottoirs a toujours été une source de tension et un enjeu majeur de la qualité de vie.

Depuis plus de 20 ans, Paris diminue de manière déterminée la place laissée aux voitures. Pour améliorer la qualité de l'air, diminuer le bruit de la circulation et faire de la place aux piétons et à la végétation, le 10^e se transforme avec, récemment, le canal Saint-Martin libéré des voitures, les rues de Belzunce et d'Alsace piétonnisées, et la nouvelle piste cyclable de la rue La Fayette. Mais l'évolution des modes de déplacement, la multiplication des vélos et l'arrivée des trottinettes ont pu donner lieu à de nouvelles tensions et incivilités auxquelles il nous faut répondre.

Après la consultation en ce sens des Parisiennes et des Parisiens, cette rentrée verra la fin des trottinettes en libre-service. Elles s'étaient révélées trop dangereuses dans les dernières années et d'un intérêt écologique discutable.

Pour retrouver de la sérénité dans la rue, il est indispensable de rappeler les règles qui s'appliquent à toutes et à tous. C'est l'objectif du Code de la rue mis en place depuis cet été : priorité aux piétons, libération des trottoirs, attention portée aux personnes les plus vulnérables... Des règles très simples mais nécessaires, qui seront largement partagées. La Police municipale est là sur le terrain pour les faire respecter.

La rue est à nous !
Vivons-la avec civisme !

Paul Simondon, Éric Algrain,
Raphaël Bonnier, Kim Chiusano,
Alexandra Cordebard, Awa Diaby,
Rémi Féraud, Pauline Joubert,
Philomène Juillet et Dominique Versini

Groupe PCF

Santé : ensemble, pour une offre de soins de proximité et de qualité !

Nous voulons un 10^e arrondissement où chacune et chacun, dans tous les quartiers, puisse avoir accès à des soins rapidement, en tarif 1 et avec un accueil digne.

C'est pourquoi, en 2020, notre projet avec Alexandra Cordebard stipulait l'ouverture d'un nouveau centre de santé dans le quartier de Belleville. Nous nous félicitons qu'au Conseil de Paris de juillet, un vœu des élu-e-s PCF demandant l'ouverture de 7 nouveaux centres de santé à Paris, en priorité dans les quartiers populaires, ait été adopté. Nous serons vigilants au moment du débat budgétaire pour qu'un de ces centres soit dans le 10^e, dans le quartier de Belleville. Oui, nos quartiers populaires ont besoin de services publics au service des habitantes et habitants.

C'est pourquoi aussi, depuis de nombreuses années, les communistes du 10^e se félicitent du projet de Nouvel Hôpital Lariboisière qui offrira un hôpital de qualité aux habitants. Dans le même temps, nous nous sommes toujours opposés à la perte des 130 lits de gériatrie que le projet de l'AP-HP prévoit. Nous reprenons l'engagement pris en 2011 d'un transfert des lits de gériatrie « au lit près » de Fernand Widal à Lariboisière. Nous nous félicitons à cet égard du vote à l'unanimité du vœu que nous avons proposé au Conseil d'arrondissement du 20 juin 2023 demandant le maintien des lits de gériatrie. L'AP-HP doit entendre les élu-e-s du 10^e qui désormais toutes et tous ensemble exigent que l'offre de soins existante dans le 10^e et servant aux habitants de l'arrondissement demeure.

Défendre notre offre de soins, travailler pour qu'elle soit plus importante, lutter pour qu'elle soit accessible à toutes et tous : telle est la volonté des élu-e-s PCF du 10^e. Vous pouvez compter sur nous pour poursuivre ces luttes importantes pour toutes et tous.

Élie Joussellin, Philippe Guttermann
et Laurence Patrice

Groupe « Les écologistes pour Paris 10^e »

Adapter la Ville : les écologistes à l'action

Fidèles à notre engagement pour le droit aux vacances, nous avons soutenu l'abondement exceptionnel de l'enveloppe Paris Jeunes Vacances votée au Conseil de Paris en juillet dernier. Nous tenons à saluer le travail des centres sociaux et associations qui ont organisé cet été de nombreuses activités et séjours pour les familles, les enfants et les jeunes. C'est aussi pour maintenir ce soutien que nous souhaitons préserver les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville existants dans notre arrondissement.

Notre groupe a voté le Plan Local d'Urbanisme Bioclimatique, après un travail important pour examiner l'avenir de chaque quartier, lutter contre l'hyper-densification tout en créant des logements accessibles aux classes moyennes et aux plus démunies. Ce document affirme l'objectif de créer 300 hectares d'espaces verts accessibles à l'échelle de Paris, d'ici 2040, ce qui passera par une transformation importante de l'espace public à laquelle nous devons nous atteler dès à présent. L'ouverture prochaine du jardin du Chalet sur la rue Sambre-et-Meuse, ou le Parc Naturel Urbain du canal Saint-Martin que nous portons y contribueront. Nous vous invitons à participer en 2024 à l'enquête publique qui finalisera ce PLU.

La transformation de la ville, c'est aussi son adaptation aux vagues de chaleur dues au changement climatique. La mission d'information et d'évaluation « Paris à 50 °C », réunie à l'initiative du groupe Écologiste au Conseil de Paris, a permis d'identifier les actions à mener pour adapter le bâti et l'espace public, ainsi que les modes de vie, pour pouvoir survivre à Paris dans les prochaines décennies.

C'est aussi pour faire face à ces fortes chaleurs que la baignade dans le canal Saint-Martin a été organisée à notre initiative tous les dimanches de l'été, pour agrandir et systématiser la baignade en période de canicule.

Bonne rentrée à toutes et tous.

Sylvain Raifaud, Ulf Clerwall,
David Delplanque, Isabelle Dumoulin,
Sylvie Scherer, Léa Vasa et
Thomas Watanabe-Vermorel

Opposition

Groupe « Indépendants & Progressistes »

La Mairie ne donne pas à sa Police municipale les moyens de réussir

Créée en 2021, la Ville de Paris peine à mettre en place sa police municipale. Aujourd'hui, on compte 1 089 agents. L'objectif fixé par Anne Hidalgo de 2 000 policiers municipaux en 2024 pour les Jeux olympiques et paralympiques est désormais pratiquement impossible à atteindre. D'ailleurs, alors que la Maire de Paris avait promis pendant la dernière campagne qu'il y aurait 5 000 agents dans la capitale en 2026, elle a récemment été obligée de ramener ce chiffre à 3 600.

Pire, lorsqu'on regarde les chiffres de l'Observatoire de la tranquillité publique, on se rend compte que la police municipale à Paris consacre l'essentiel de son temps à mettre des PV. En 2022, dans le 10^e arrondissement, 70 900 verbalisations (soit 92 %) concernent la protection routière (conduite, stationnement, vignettes) et 6 056 (soit 8 %) les incivilités et les nuisances. À titre d'exemple, 0,3 % des verbalisations étaient liées à des nuisances sonores, 2 % à des terrasses non autorisées, 1 % à de la vente à la sauvette, 0,3 % à des jets de mégots, 2,4 % à des dépôts sur la voie publique et autres souillures... Quand on connaît les enjeux de propreté et de tranquillité publique dans certains quartiers et lorsqu'on sait que la police municipale a notamment été créée pour lutter contre ce type de problèmes du quotidien, on ne peut qu'être surpris par de tels chiffres.

La Maire de Paris et sa majorité, qui avaient d'abord refusé la création de la police municipale pendant plusieurs années avant de changer d'avis de façon spectaculaire en 2020, sont donc responsables du retard pris. Dans le 10^e arrondissement, cela se traduit par une qualité de vie qui a du mal à s'améliorer dans de nombreux quartiers et par le départ des familles : depuis 2009, le 10^e arrondissement a ainsi perdu 13 % de sa population, et la Mairie a dû fermer une école...

Bertil Fort

LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Conseil d'arrondissement est l'organe consultatif et décisionnel majeur de l'arrondissement. C'est un lieu d'information et de débat démocratique pour les différentes composantes politiques, ainsi qu'un relais entre la population de l'arrondissement et le Conseil de Paris. Dans le 10^e, il est composé de 21 élu-e-s, dont 7 siègent également au Conseil de Paris (dont la Maire d'arrondissement).

Les séances se tiennent selon un calendrier précis qui dépend des réunions du Conseil de Paris. En effet, le conseil d'arrondissement doit émettre un avis sur les projets de délibération, avant leur examen par le Conseil de Paris.

Au conseil d'arrondissement, on peut notamment débattre :

- du montant des subventions attribuées aux associations dont l'activité s'exerce dans l'arrondissement ou au profit de ses habitants,
- des questions d'urbanisme, de nos parcs et de nos jardins,
- du fonctionnement et de la gestion de tous les équipements municipaux (crèches, écoles, gymnases).

Au conseil d'arrondissement on peut également émettre un vœu. Il s'agit d'apporter une précision ou un avis sur un projet qui sera présenté au Conseil de Paris, d'en proposer un, ou encore de poser une question à la Maire de Paris. Les séances du conseil sont publiques et les comptes rendus sont consultables dès leur approbation par le conseil suivant.

PROCHAINES SÉANCES

■ Prochains conseils d'arrondissement :

- Mardi 19 septembre 2023

- Mardi 31 octobre 2023

- Mardi 28 novembre 2023

■ Prochains conseils de Paris :

- Du mardi 3 au vendredi 6 octobre 2023

- Du mardi 14 au vendredi 17 novembre 2023

- Du mardi 12 au vendredi 15 décembre 2023

CONTACTER LES ÉLU-E-S DU 10^e

Une question, une doléance ?

Vous pouvez contacter les élu-e-s du 10^e par courriel (prenom.nom@paris.fr) ou prendre attache avec le secrétariat de la Mairie au 01 53 72 10 00.

RENCONTRER LES ÉLU-E-S DU 10^e

Tout au long de l'année, la Maire et l'équipe municipale du 10^e viennent à votre rencontre, à travers l'arrondissement, pour échanger avec vous sur la vie de votre quartier.

Pour connaître les prochaines dates, rendez-vous sur mairie10.paris.fr

BALZAC ET LE FAUBOURG SAINT-DENIS

En 1842 paraît *Un début dans la vie*, roman d'Honoré de Balzac (1799-1851). Mais l'histoire racontée débute vingt ans plus tôt, à la porte Saint-Denis, quartier que Balzac connaissait bien : sept personnages hauts en couleur, entassés dans un coucou, entreprennent un court voyage qui va changer leur vie...



Depuis la Révolution, les transports s'étaient multipliés. Le réseau routier national était bien meilleur et des compagnies privées, les messageries, avaient poussé comme des champignons. Le coucou, minuscule voiture à un seul cheval – légendaire pour son inconfort et les accidents dus à ses surcharges chroniques –, faisait partie de la myriade de véhicules en tout genre acheminant voyageurs et colis aux environs de Paris. Dans l'introduction de son roman, Balzac décrit avec humour cette évolution chaotique qu'il a lui-même vécue.

Le coucou du livre part du Lion d'argent, 47 rue du faubourg Saint-Denis, hôtel authentique qu'exploitaient de père en fils les Maucombe, de pair avec les transports de leur messagerie vers les petites villes de l'Oise, dont L'Isle-Adam. Balzac, dans sa jeunesse, s'y rendait régulièrement – « mon paradis inspirateur », disait-il ! En 1820, il alla y travailler avec ferveur

à sa première pièce, *Cromwell*. Peu après, Laure, sa sœur bien-aimée (dont la nouvelle « Voyage en coucou » l'avait inspiré), épousait un ingénieur, Eugène Surville, qui habitait au n° 67 du faubourg. Le couple vécut ensuite longtemps à deux pas, 28 faubourg Poissonnière – à cinq minutes du 58 rue d'Hauteville, où Balzac se lança, en 1828, dans une « affaire » une fois de plus calamiteuse, en l'occurrence une imprimerie-fonderie.

Le bas du faubourg Saint-Denis, dans les années 1820, comptait 17 messageries, générant le va-et-vient incessant, et ô combien bruyant, des équipages, pris d'assaut par les voyageurs. De surcroît, à partir de 1830, les omnibus intra-muros des Favorites et des Dames blanches se mirent à monter et descendre sans relâche ce faubourg, sans compter les voitures louées à la journée ou à l'année ! À titre d'exemple, en 1831 Maucombe avait 80 chevaux, logés dans les écuries des

2 et 4 rue d'Enghien, mais son concurrent direct, les puissantes Messageries Touchard, géraient 150 chevaux juste en face, à l'actuel n° 48 du faubourg. Les manèges, marchands de chevaux et de fourrage se trouvaient plutôt dans le faubourg Saint-Martin, et les harnacheurs rue de l'Échiquier ou rue d'Enghien.

La décennie suivante, Balzac, devenu célèbre, venait fréquemment dans le quartier pour participer, avec ses amis écrivains, peintres, musiciens ou acteurs, aux brillantes soirées données par des personnalités amies des arts telles que le baron Taylor, la comtesse Merlin et Mme de Lariboisière. Tous trois demeuraient rue de Bondy (actuelle rue René-Boulanger), coulisse des théâtres de l'Ambigu et de la porte Saint-Martin. Comme auteur dramatique, Balzac connut des échecs cuisants. Le théâtre de la Porte Saint-Martin refusa son *Cromwell* et, en 1840, *Vautrin* y fut interdit après une seule représentation : son ami l'acteur Frédéric Lemaître s'était coiffé d'une perruque rappelant trop celle de Louis-Philippe... Le succès vint trop tard : quand le Gymnase créa sa comédie grinçante autour du capitaliste Mercadet, Balzac venait de mourir.

Au milieu du siècle, adieu les coucous ! Les transports hippomobiles en Île-de-France furent très vite supplantés par le train (les gares du Nord et de l'Est naquirent en 1846 et 1849), mais les omnibus fonctionnèrent jusqu'en 1905. Aujourd'hui, plus de chevaux bien sûr, mais les façades des messageries Maucombe et Touchard sont toujours là...

Dominique Adrienne Delord

infos+ Envie d'en apprendre davantage ? Rendez-vous sur le site d'Histoire & Vies du 10^e : hv10.org

Vous êtes déjà plus de 2 000 à détenir le Pass Culture du 10^e !

Cette carte nominative, envoyée gratuitement à votre domicile sur simple inscription, vous permet d'accéder à toute une gamme d'avantages culturels dans l'arrondissement, tels que tarifs préférentiels et invitations en avant-première.

Vous ne l'avez pas encore ? Il est encore temps de le demander !



Et n'oubliez pas de vous abonner à la newsletter Culture Dix pour ne rien rater des bons plans culturels du 10^e !

